

Rencontre d'information aux parents

Programme Camp de jour 2017



MOT DE BIENVENUE

- Mission et objectifs
- Thématique 2017
- Structure du camp
- Fonctionnement
- Code de vie
- Horaire et journée type
- Matériel requis
- Règles de la baignade
- Semaines d'activité
- Sites souhaités
- Intégration des enfants handicapés ou ayant des besoins d'encadrement particuliers
- Inscriptions
- Outils disponibles
- Période de questions

MISSION DU PROGRAMME CAMP DE JOUR

Permettre aux jeunes lévisiennes et Lévisiens âgés de 5 à 15 ans de vivre des activités estivales récréatives, diversifiées, stimulantes et sécuritaires dans le respect des différences.

OBJECTIFS

- Offrir des activités sportives, artistiques, récréatives et socioéducatives enrichissantes où le plaisir se combine à de nouveaux apprentissages.
- Offrir un cadre de loisir sécuritaire et de qualité.
- Contribuer au développement de l'autonomie, de l'estime de soi et de l'adoption de saines habitudes de vie de l'enfant.
- Permettre à tous les enfants, sans égard à leur incapacité ou leur situation de handicap, de s'impliquer dans une vie de groupe et de découvrir son milieu.

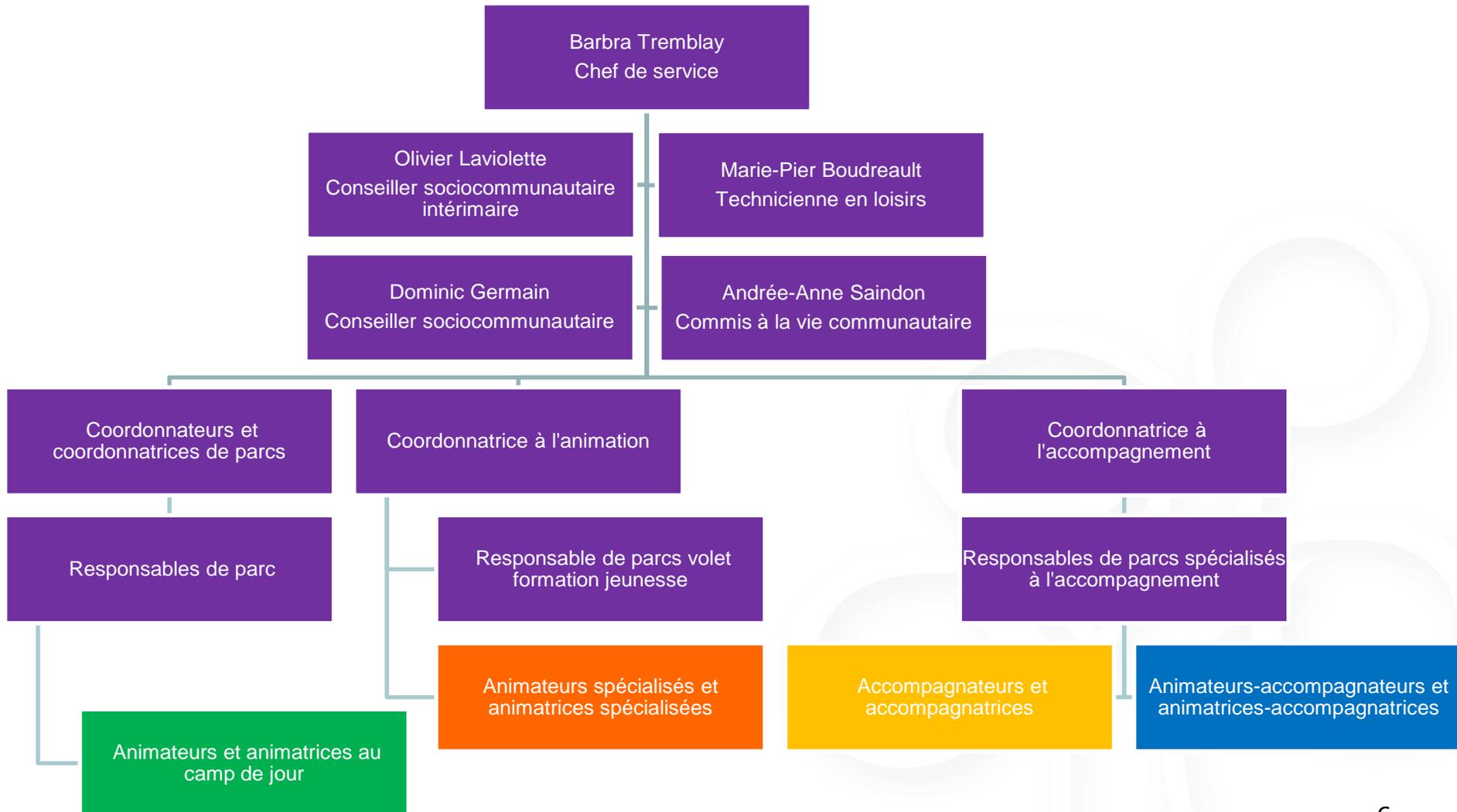


La thématique 2017:

LA PRÉHISTOIRE

«L'été des *Cromagnon*,
grave-le à ta façon!»





- Coordonnatrices et coordonnateurs de parcs
- Responsables de parc
- Animatrices et animateurs

- Coordonnatrice à l'intégration
- Responsables à l'intégration
- Accompagnatrices et accompagnateurs

- Formations
- Processus d'embauche
- Utilisation du cellulaire
- Moyenne d'âge

- Quels sont les groupes d'âge?
- Combien il y a d'enfants par groupe?
- Quels types d'activités sont offerts?
- Combien d'animatrices et d'animateurs y a-t-il par enfant?
- Est-ce que mon enfant sera dans le même groupe tout l'été?
- Est-ce qu'il y a des activités à l'extérieur du site d'activité ou à l'extérieur de la Ville?
- Y a-t-il d'autres camps disponibles sur le territoire de la Ville de Lévis?



Le code de vie a pour objectif que chaque enfant se développe de façon harmonieuse.
Ces règles s'adressent à tous.

RESPECT DE SOI

- Je m'engage à porter des vêtements appropriés et adaptés aux activités.
- Je m'engage à porter un équipement de protection approprié par mesure de sécurité, lorsque requis. Par exemple : la veste de flottaison.
- Je m'engage à apporter des collations et des repas sains et sans traces de noix ou d'arachides.

RESPECT DES AUTRES

- **Je m'engage à faire preuve de politesse et de respect envers les autres, en geste et en paroles.**
- Je m'engage à respecter les consignes pour le bon fonctionnement des activités.
- Je m'engage à respecter les biens des autres et ceux mis à ma disposition.
- Je m'engage à avoir une attitude positive lors des activités du camp de jour.
- Je m'engage à gagner humblement et à perdre dignement.
- Je m'engage à rester avec mon groupe en tout temps.
- Je m'engage à demeurer en tout temps en présence de mon groupe et de mon animatrice ou de mon animateur.

7 h 15	à	8 h 30	Arrivée progressive des enfants / Activités
8 h 30	à	8 h 45	Rassemblement des enfants
8 h 45	à	11 h 30	Activités du camp de jour
11 h 30	à	12 h 30	Dîner
12 h 30	à	12 h 45	Rassemblement des enfants
12 h 45	à	16 h	Activités du camp de jour
16 h	à	17 h 45	Départ progressif des enfants / Activités

Accueil / Arrivée Il est de votre responsabilité de reconduire votre enfant chaque jour jusqu'à la table d'accueil du camp de jour. Nous ne vous contacterons pas en cas d'absence. Aucune surveillance n'est assurée en dehors des heures de camp de jour.

Rassemblements Les rassemblements ont lieu à **8 h 30** et à **12 h 30**. **Si votre enfant arrive plus tard**, il doit se présenter au bureau du ou de la responsable.

Départ Si vous prévoyez que votre enfant quitte le camp seul, vous devez fournir une **autorisation écrite**.

***Frais de retard** Des frais de retard sont exigés pour tout enfant qui quitte après 17 h 45, heure de fermeture des camps de jour. Ces frais sont de 5 \$ pour chaque tranche de 15 minutes de retard et doivent être acquittés le jour même.



Sac à dos :

Vous devez prévoir, **tous les matins** :

- **La médication d'urgence (si requis)** ;
- Bouteille d'eau ;
- Maillot de bain ;
- Serviette ;
- Crème solaire ;
- Élastique à cheveux pour les cheveux longs ;
- Chapeau ;
- Manteau imperméable (peu importe les conditions météorologiques prévues).

Boîte à lunch :

Les repas ne sont pas fournis.

- Prévoir deux collations par jour ;
- Un **repas froid** et des **blocs réfrigérants**.
*Il n'y a pas de réfrigérateur et peu de micro-ondes.

Identification des objets personnels

Tous les vêtements et effets personnels de votre enfant doivent être identifiés. **Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.** Tous les objets non récupérés à la dernière journée du camp de jour seront déposés à un service d'entraide.

Jours de pluie

Le camp de jour est ouvert les jours de pluie. Nous vous recommandons d'envoyer des **vêtements en fonction de la température**. Il est possible que les enfants soient dirigés vers des locaux avoisinants. Ils se déplaceront à pied ou en autobus, selon la distance à parcourir.



- Outre les médicaments d'urgence (ex. : Épipen lors d'une allergie), aucun médicament, autant en vente libre que prescrit, n'est distribué ou administré par le personnel du programme Camp de jour.
- Le parent ou une personne désignée par celui-ci doit être en mesure de venir lui donner sur le site du camp. Dans de telles circonstances, des modalités de fonctionnement seront prévues avec le parent.
- Le parent est invité à s'adresser au responsable du parc pour toute particularité en lien avec la médication de son enfant.

Auto-injecteur : lorsque l'enfant est reconnu allergique, l'auto-injecteur doit être en tout temps porté sur l'enfant. Vous devrez fournir à votre enfant une **pochette ventrale** qu'il aura toujours sur lui et qui contiendra son auto-injecteur (ou tout autre médicament qui doit être administré en cas d'urgence) avec la prescription du médecin.

Un enfant qui n'aurait pas sa médication d'urgence ou son auto-injecteur lors de son arrivée pourrait se voir refuser l'accès au site.

Sac à dos :

Vous devez prévoir, **tous les matins** :

- **La médication d'urgence (si requis)** ;
- Bouteille d'eau ;
- Maillot de bain ;
- Serviette ;
- Crème solaire ;
- Élastique à cheveux pour les cheveux longs ;
- Chapeau ;
- Manteau imperméable (peu importe les conditions météorologiques prévues).

Boîte à lunch :

Les repas ne sont pas fournis.

- Prévoir deux collations par jour ;
- Un **repas froid** et des **blocs réfrigérants**.
*Il n'y a pas de réfrigérateur et peu de micro-ondes.

Identification des objets personnels

Tous les vêtements et effets personnels de votre enfant doivent être identifiés. **Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.** Tous les objets non récupérés à la dernière journée du camp de jour seront déposés à un service d'entraide.

Jours de pluie

Le camp de jour est ouvert les jours de pluie. Nous vous recommandons d'envoyer des **vêtements en fonction de la température**. Il est possible que les enfants soient dirigés vers des locaux avoisinants. Ils se déplaceront à pied ou en autobus, selon la distance à parcourir.



- L'encadrement du dîner est supervisé par le personnel 
- Prévoir un repas froid et un bloc réfrigérant, car il n'y a pas de réfrigérateur et très peu de fours à micro-ondes sur les sites
- Le partage de nourriture entre les enfants est formellement interdit, en raison des intolérances et allergies alimentaires.
- Votre enfant ne peut apporter aucune collation et aucun repas pouvant contenir des noix et des arachides, car plusieurs enfants qui fréquentent les sites du camp de jours sont allergiques.
- Exceptionnellement, nous pourrions demander le retrait d'autres aliments allergènes selon la gravité des allergies.

Sac à dos :

Vous devez prévoir, **tous les matins** :

- **La médication d'urgence (si requis)** ;
- Bouteille d'eau ;
- Maillot de bain ;
- Serviette ;
- Crème solaire ;
- Élastique à cheveux pour les cheveux longs ;
- Chapeau ;
- Manteau imperméable (peu importe les conditions météorologiques prévues).

Boîte à lunch :

Les repas ne sont pas fournis.

- Prévoir deux collations par jour ;
- Un **repas froid** et des **blocs réfrigérants**.
*Il n'y a pas de réfrigérateur et peu de micro-ondes.

Identification des objets personnels

Tous les vêtements et effets personnels de votre enfant doivent être identifiés. **Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.** Tous les objets non récupérés à la dernière journée du camp de jour seront déposés à un service d'entraide.

Jours de pluie

Le camp de jour est ouvert les jours de pluie. Nous vous recommandons d'envoyer des **vêtements en fonction de la température**. Il est possible que les enfants soient dirigés vers des locaux avoisinants. Ils se déplaceront à pied ou en autobus, selon la distance à parcourir.



Le **programme de prévention À l'eau** a pour objectif d'identifier les enfants qui possèdent les habiletés aquatiques pour participer à une période de baignade avec ou sans le port du vêtement de flottaison individuel (VFI).

L'INFORMATION EST RECUEILLIE PAR LE BIAIS :

- de la Fiche santé du camp de jour;
- de l'évaluation des habiletés aquatiques par le personnel du secteur aquatique lors de leur première période de baignade.

LORS DES PÉRIODES DE BAINNADE, LES ENFANTS PORTENT UN BRACELET :

- bracelet rouge : VFI obligatoire;
- bracelet vert : peut nager sans VFI.

APPLICATION

Lorsqu'un enfant obtient un bracelet rouge, il doit le porter pendant tout l'été, la décision est irréversible jusqu'à l'été suivant. Toutefois, si un enfant a un bracelet vert et qu'un membre du personnel considère qu'il y a un risque pour cet enfant, un bracelet rouge et un VFI lui seront remis, et ce, même s'il a 9 ans ou plus.

Semaines d'activité 2017

Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Semaine 6	Semaine 7
3 au 7 juillet	10 au 14 juillet	17 au 21 juillet	24 au 28 juillet	31 juillet au 4 août	7 au 11 août	14 au 18 août

Nombre de journées d'activité 2016: 35

Nombre de journées d'activité 2017: 35

Secteur Ouest	Secteur Est
<p>Saint-Étienne-de-Lauzon École La Chanterelle</p>	<p>Saint-Jean-Chrysostome Centre civique École de la Rose-des-Vents</p>
<p>Saint-Nicolas École de l'Odyssee École de l'Envol Centre communautaire de Saint-Nicolas</p>	<p>Saint-Romuald Aréna de Saint-Romuald</p>
<p>Saint-Rédempteur Centre communautaire Le Carrefour</p>	<p>Sainte-Hélène-de-Breakeyville École Sainte-Hélène</p>
<p>Charny École St-Louis de France</p>	<p>Pintendre Centre des loisirs</p>
	<p>Lévis Centre Raymond-Blais</p>

La Ville de Lévis peut offrir au besoin un service d'accompagnement non spécialisé afin de favoriser l'intégration d'enfants au sein des activités régulières.

- Comment s'y inscrire?
- Comment cela fonctionne?

L'accompagnateur a le rôle de soutenir l'intégration de l'enfant au sein d'un groupe, lui permettant ainsi de vivre des expériences de loisirs avec d'autres jeunes.

Un comité multidisciplinaire (avec le CISSS) est formé afin d'analyser les demandes soumisses et recommander les modalités.

Une rencontre de parents pour les enfants inscrits est prévue le 17 mai à 19 h au centre Raymond Blais



Pour vous préparer!

- Vous devez obligatoirement vous procurer votre numéro de client parent et celui de votre enfant à la Direction de la vie communautaire au 418 839-9561 entre 8 h 30 et 12 h et 13 h 30 et 16 h 30 avant les inscriptions.
- Prévoir avant l'inscription vos scénarios de choix de parcs et de dates. Prévoir également des plans B si vous n'avez pas obtenu de place et vous inscrire en liste d'attente.

Inscription en ligne www.ville.levis.qc.ca

Par téléphone : 418 835-8574

Dépannage pour problème informatique : 418 839-9561



Noter que le camp de jour est ouvert aux enfants âgées de 5 ans à 12 ans (âge en date du 30 septembre 2016)

Camp de jour secteur Ouest

Saint-Nicolas, Saint-Rédempteur, Saint-Étienne-de-Lauzon et Charny

Mode d'inscription

Périodes d'inscription

Par Internet

Période principale :

Le 3 avril 19 h et le 4 avril jusqu'à 17 h (2 jours)

Places restantes :

Du 7 avril 19 h au 9 avril 23 h 59

Du 8 mai au 9 juin

Par téléphone

418 835-8574

Période principale :

Le 3 avril de 19 h à 21 h

Le 4 avril de 12 h à 17 h

Camp de jour secteur Est

Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Romuald, Sainte-Hélène-de-Breakeyville, Lévis, Pintendre

Mode d'inscription

Périodes d'inscription

Par Internet

Période principale :

Le 5 avril 19 h et le 6 avril jusqu'à 17 h (2 jours)

Places restantes :

Du 7 avril 19 h au 9 avril 23 h 59

Du 8 mai au 9 juin

Par téléphone

418 835-8574

Période principale :

Le 5 avril de 19 h à 21 h

Le 6 avril de 12 h à 17 h

FORMULAIRES OBLIGATOIRES

Ils doivent être remplis avant que votre enfant participe au camp de jour.

Fiche santé

Doit **obligatoirement être rempli** pour chaque enfant inscrit **avant la première journée de fréquentation**.

Enfants avec un handicap ou des besoins particuliers d'encadrement

Dès l'inscription de chaque enfant, le formulaire d'*Identification des besoins pour les enfants handicapés ou ayant des besoins d'encadrement particuliers* doit être rempli, en plus de la Fiche santé.

Plusieurs organismes de Lévis peuvent apporter une aide financière aux familles en difficultés

Vous devez avoir communiqué avec un organisme **avant l'inscription.**

Organisme	Téléphone
Service d'entraide Bernières - Saint-Nicolas	418 831-8160
Service d'entraide de Breakeyville	418 832-1671
Service d'entraide de Charny	418 832-0768
Service d'entraide de Pintendre	418 833-6731
Service d'entraide de Saint-Étienne	418 836-0468
Service d'entraide de Saint-Jean-Chrysostome	418 839-0749
Service d'entraide de Saint-Romuald	418 839-5588
Service d'entraide de Saint-Rédempteur	418 831-1451
Maison de la Famille Rive-Sud (secteur Saint-David)	418 835-5603

- Dans le cas d'une annulation ou de modification des activités par la Ville, les personnes inscrites seront remboursées en totalité sans frais d'administration.
- Il est obligatoire de remplir en ligne le formulaire de remboursement.
- Si la demande est effectuée durant la période principale d'inscription (jusqu'au 9 avril), aucuns frais d'administration ne seront facturés.
- Par la suite, le remboursement est effectué en retenant des frais de 15 % du montant de l'inscription (jusqu'au 3 juillet).
- Dès le 3 juillet, il n'y a aucun remboursement sauf si la personne inscrite n'est pas en mesure de participer aux activités en raison d'une incapacité physique liée à son état de santé, en cas de blessure ou de maladie. Dans ce cas, le formulaire de remboursement doit être rempli dès le constat d'empêchement. La demande doit être accompagnée des documents justifiant cette incapacité.

Guide des parents Programme Camp de jour



TABLE DES MATIÈRES

1-	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	5
1.1	MISSION DU CAMP DE JOUR	5
1.2	STRUCTURE D'ENCADREMENT DU PROGRAMME CAMP DE JOUR	5
1.3	MATÉRIEL REQUIS	5
1.4	HORAIRE DE LA JOURNÉE	5
1.5	PROCÉDURE D'ARRIVÉE	6
1.6	CARTE DE PRÉSENCE	6
1.7	DÎNER	6
1.8	PROCÉDURE DE DÉPART	6
1.9	POLITIQUE D'ABSENCE, D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT	6
1.10	SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT	7
1.11	REÇU D'IMPÔT	7
1.12	OBJETS PERDUS	7
2-	SANTÉ ET SÉCURITÉ	8
2.1	FICHE SANTÉ	8
2.2	ALLERGIES	8
2.3	MÉDICAMENTS	8
2.4	URGENCE	9
2.5	SURVEILLANCE	9
2.6	BAIGNADE	9
2.7	INTIMIDATION	10
2.8	VÉLOS	10
2.9	TRANSPORT EN AUTOBUS	11
2.10	SÉCURITÉ PRÈS DES SITES DU CAMP DE JOUR	11
2.11	AMÉLIORATION CONTINUE	11

À LIRE AVEC VOTRE ENFANT AVANT LE DÉBUT DU CAMP DE JOUR

CODE DE VIE AU PROGRAMME CAMP DE JOUR	12
RÈGLES DE SÉCURITÉ : CONDUITE À ADOPTER COMME PIÉTONNE OU PIÉTON	14

Service d'accompagnement pour les enfants handicapés
ou ayant des besoins d'encadrement particuliers



Programme Camp de jour de la Ville de Lévis

POUR UNE INTÉGRATION RÉUSSIE !

TABLE DES MATIÈRES

1-	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	5
1.1	MISSION DU CAMP DE JOUR	5
1.2	STRUCTURE D'ENCADREMENT DU PROGRAMME CAMP DE JOUR	5
1.3	MATÉRIEL REQUIS	5
1.4	HORAIRE DE LA JOURNÉE	5
1.5	PROCÉDURE D'ARRIVÉE	6
1.6	CARTE DE PRÉSENCE	6
1.7	DÎNER	6
1.8	PROCÉDURE DE DÉPART	6
1.9	POLITIQUE D'ABSENCE, D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT	6
1.10	SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT	7
1.11	REÇU D'IMPÔT	7
1.12	OBJETS PERDUS	7
2-	SANTÉ ET SÉCURITÉ	8
2.1	FICHE SANTÉ	8
2.2	ALLERGIES	8
2.3	MÉDICAMENTS	8
2.4	URGENCE	9
2.5	SURVEILLANCE	9
2.6	BAIGNADE	9
2.7	INTIMIDATION	10
2.8	VÉLOS	10
2.9	TRANSPORT EN AUTOBUS	11
2.10	SÉCURITÉ PRÈS DES SITES DU CAMP DE JOUR	11
2.11	AMÉLIORATION CONTINUE	11

À LIRE AVEC VOTRE ENFANT AVANT LE DÉBUT DU CAMP DE JOUR

CODE DE VIE AU PROGRAMME CAMP DE JOUR	12
RÈGLES DE SÉCURITÉ : CONDUITE À ADOPTER COMME PIÉTONNE OU PIÉTON	14

SITE INTERNET

[Horaires et tarifs](#)
[Inscription au camp de jour](#)
[Enfants avec handicap ou besoins particuliers](#)
[Programme apprentis animateurs](#)

CAMP DE JOUR 2017

L'inscription au programme aura lieu à compter du **3 avril 2017**. Consultez la [page des inscriptions](#) et le [communiqué suivant](#) pour en savoir davantage.

Le programme Camp de jour de la Ville de Lévis, c'est une ambiance stimulante, des animateurs passionnés et une foule d'activités pour animer et divertir les enfants de Lévis durant tout l'été.

THÉMATIQUE 2017 : LA PRÉHISTOIRE

Rencontre d'information pour les parents

Afin de mieux informer les parents sur le fonctionnement du camp de jour, nous vous offrons l'opportunité d'assister à une rencontre d'information les :

16 mars 2017 à 19 h au Centre Raymond-Blais : pour les secteurs Chutes-de-la-Chaudière-Est et Desjardins
28 mars 2017 à 19 h au Centre communautaire Saint-Nicolas : pour le secteur Chutes-de-la-Chaudière-Ouest

Merci de confirmer votre présence à infocamp@ville.levis.qc.ca.

 [Ordre du jour - Rencontre des parents](#) (188 Ko)

GUIDE DES PARENTS

Pour en apprendre davantage à propos du fonctionnement du camp de jour, téléchargez ce guide d'information à l'intention des parents. La lecture est obligatoire pour les enfants inscrits.

Pour connaître tous les détails du Camp de jour :

- Horaire de la journée, arrivées et départs, absence, annulation et remboursement
- Matériel requis
- Santé et sécurité : baignade, allergies et médicaments

 [Guide des parents - Camp de jour](#) (1.7 Mo)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Notez que le programme Camp de jour est offert uniquement aux personnes résidant à Lévis.

Les camps de jour de la Ville de Lévis sont ouverts aux enfants âgés de 5 ans à 13 ans (âge en date du 30 septembre 2016).

PÉRIODE D'OUVERTURE 2017

Il est possible d'inscrire votre enfant à une ou à plusieurs semaines de camp de jour.

Ouverture : 3 juillet 2017

Dernière journée d'activité : 18 août 2017



GUIDE DES LOISIRS

-  [Guide des loisirs - Relâche 2017](#) (1.9 Mo)
-  [Guide des loisirs - Hiver 2017](#) (2.6 Mo)
-  [Guide des loisirs - Automne 2016 - hiver 2017](#) (9.6 Mo)

[S'inscrire en ligne](#)

LIENS UTILES

-  [Petro de Lévis](#)
-  [Grand Village](#)
-  [Maison des jeunes Défi-Ado](#)
-  [Guide des parents](#) (1.7 Mo)

NOUS JOINDRE

Direction de la vie communautaire
 959, rue Nolin
 Lévis (Québec) G6Z 2N8
 418 839-9561
loisirs@ville.levis.qc.ca



Pour toutes questions, vous pouvez vous adresser au Centre de service à la clientèle au 418 839-2002

Pour des questions spécifiques au programme Camp de jour de la Ville de Lévis: 418 835-4960 poste 4639 ou par courriel à infocamp@ville.levis.qc.ca

Pour l'inscription: 418 835-8574

Pour obtenir un numéro de client: 418 839-9561

